

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis-Abeba (ETHIOPIE) P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: OAU, ADDIS
ABABA

CONSEIL EXECUTIF
Huitième Session ordinaire
16 – 21 janvier 2006
Khartoum (Soudan)

EX.CL/239 (VIII)

RAPPORT DES MINISTRES AFRICAINS EN CHARGE
DES RESSOURCES ANIMALES SUR LA GRIPPE AVIAIRE

SYNTHÈSE DU RAPPORT SUR LA GRIPPE AVIAIRE

La grippe aviaire, l'une des maladies aux conséquences économiques les plus graves, constitue aujourd'hui une menace pour le continent africain. Outre son caractère de pathologie transmissible à l'homme, la maladie pose une menace sérieuse à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance des communautés rurales sur le continent.

Les flambées épidémiques actuelles de la grippe aviaire, qui ont commencé en Asie du sud-est au milieu de l'année 2003, sont les plus graves et les plus répandues jamais enregistrées. Jamais dans l'histoire de cette maladie avait-on enregistré autant de pays simultanément affectés et autant d'oiseaux périés à sa suite.

Il existe un risque potentiel que le virus de la grippe aviaire soit transporté vers l'Afrique par des oiseaux aquatiques sauvages au cours de leur migration. Quelques oiseaux font actuellement leurs nids dans les régions nouvellement affectées par la grippe aviaire de Novossibirsk et Altaï en Russie et émigreront en hiver prochain vers l'Afrique.

Les scientifiques croient que la pandémie de la grippe se produira, même s'ils ignorent encore précisément quand est-ce qu'elle se déclenchera. Les approvisionnements en vaccins et drogues antivirales, les deux interventions les plus importantes pour réduire la maladie et les décès pendant une pandémie, seront insuffisants dans tous les pays au début d'une pandémie et plusieurs mois après son déclenchement.

En raison de la menace éminente que représente la grippe aviaire pour le continent, l'UA-IBAR a développé une stratégie à tous les niveaux sur la façon de traiter la maladie en cas de flambée épidémique. Au niveau national, l'abattage massif de la volaille affectée a été recommandé comme option applicable dans les pays ayant un système de surveillance épidémiologique efficace et des ressources financières adéquates pour les dédommagements. La destruction alternative du virus par la vaccination dans les secteurs à haut risque pourrait être appliquée au niveau national en fonction de la situation du pays. Au niveau régional, le renforcement des capacités des laboratoires et des systèmes vétérinaires existants de surveillance est envisageable selon les besoins.

La septième Conférence de l'UA des ministres en charge des ressources animales, tenue du 31 octobre au 4 novembre 2005 à Kigali (Rwanda) a, dans une résolution, invité l'UA/IBAR, en collaboration avec la FAO, l'OIE, l'OMS et d'autres partenaires, à prendre toutes les mesures nécessaires pour organiser dans un proche avenir une réunion d'évaluation de l'efficacité des stratégies suggérées.

La Commission de l'Union africaine, a décidé de mettre en place, de toute d'urgence, un programme d'action complet et œuvre pour l'installation de systèmes efficaces de préparation aux urgences et de surveillance pour le continent, conformément à la recommandation de la septième Conférence des ministres africains en charge des ressources animales, tenue à Kigali (Rwanda) en novembre 2005.

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: (251-1) 517700 Cable : OAU, Addis Ababa

**Rapport de la septième Conférence
des ministres de l'UA chargés des
ressources animales sur
l'Influenza aviaire (grippe aviaire)
3 - 4 novembre 2005
Kigali (Rwanda)**

**AU/DREA/MIN/Rpt.(VII)
Original : anglais**

1. INTRODUCTION

Le développement de l'industrie de l'élevage en Afrique est sérieusement compromis par l'impact négatif de nombreuses maladies infectieuses hautement contagieuses et transfrontalières qui réduisent la capacité des pays africains à réaliser leur autosuffisance en protéines animales. Ces maladies peuvent la plupart du temps se répandre rapidement et à grande échelle, et ne tiennent pas compte des frontières nationales. Elles ont de graves conséquences sur la sécurité alimentaire, sur le plan socioéconomique et sur la santé publique dans le cadre du commerce international des animaux et des produits animaux.

L'une des maladies qui, du point de vue économiques, constituent la plus grave menace pour l'Afrique aujourd'hui est la grippe aviaire hautement pathogène, qui, en plus d'être une zoonose, provoque une forte mortalité dans la population avicole qui est l'une des principales sources de revenus dans les zones rurales.

Cette maladie constitue une sérieuse menace pour la sécurité alimentaire et les sources de revenu des communautés rurales en Afrique. La situation est compliquée davantage par le fait qu'au niveau national et international on ne parvient pas encore à comprendre le mode de transmission et la propagation rapide de la maladie. La Commission de l'Union africaine (CUA) a décidé de mettre d'urgence en place un programme d'action global et a entrepris la mise en place de systèmes efficaces d'intervention d'urgence et de surveillance pour le continent, conformément aux recommandations de la 7^{ième} Conférence des ministres chargés des ressources animales, tenue à Kigali (Rwanda), en novembre 2005. Le présent rapport traite en détail du programme d'action mis en place par la Commission de l'Union africaine pour faire face à une éventuelle apparition de la maladie sur le continent.

2. HISTORIQUE

La grippe aviaire hautement pathogène est reconnue comme une maladie virale généralisée hautement mortelle pour la volaille. Cette maladie apparaît le plus souvent chez la volaille et les dindes. Elle provoque une forte mortalité dans la population avicole qui constitue la plus grande source de revenus pour les populations les plus pauvres vivant en milieu rural. Elle a des effets désastreux sur l'industrie avicole par son impact sur le commerce international et la consommation intérieure des produits avicoles et peut se transformer en pandémie de grippe humaine pouvant causer la mort chez l'homme.

La poussée actuelle de la grippe aviaire hautement pathogène qui est apparue d'abord en Asie du Sud-est vers le milieu de 2003, est la plus importante et la plus grave jamais enregistrée. Jamais auparavant dans l'histoire de cette maladie on n'a vu autant de pays affectés simultanément, et il en est résulté la perte de milliers d'oiseaux. L'agent pathogène, le virus H5N1, est particulièrement tenace. En dépit de la mort ou de la destruction de près de 150

millions d'oiseaux, le virus est à présent considéré comme endémique dans la plupart des pays de l'Asie du Sud-est. On estime que la lutte contre cette maladie aviaire durera plusieurs années. Cette opinion a été confirmée par l'apparition de la maladie en Europe de l'Est en 2005 avec la mort de plus de 6000 oiseaux migrateurs tués par le virus H5N1 contracté dans la réserve naturelle du Lac Qinghai, dans la province du Qinghai en Chine. Cet état de chose est préoccupant car il s'agit d'oiseaux migrateurs qui se déplacent sur de longues distances à travers les frontières internationales. Le virus de la grippe se propage facilement par des vecteurs passifs, survit et se répand bien dans l'eau. En outre, certaines espèces de canards peuvent être porteurs du virus de la grippe sans montrer aucun symptôme clinique de la maladie. Il est important de noter que les recherches effectuées dans le Lac Qinghai en Chine montrent que le virus H5N1 peut se transmettre entre oiseaux migrateurs. La nouvelle poussée de la grippe aviaire hautement pathogène parmi la population avicole et les oiseaux sauvages en Russie, au Kazakhstan, à l'ouest de la Chine et en Mongolie indique peut-être que les oiseaux migrateurs sont probablement des vecteurs de la maladie sur une longue distance. Les transmissions sur de courtes distances entre les fermes, les villages ou les eaux locales contaminées sont une autre possibilité. Le virus de la grippe s'est adapté à l'environnement tel que le milieu aquatique pour survivre et se propager dans l'eau réservoirs (canards).

La propagation continue du H5N1 parmi la volaille constitue un double risque pour la santé de l'homme. Le premier risque est un risque d'infection directe lorsque le virus passe (en particulier le H5N1) de la volaille à l'homme en provoquant une grave maladie et en causant la mort chez l'homme. Le deuxième risque qui est encore plus grand, c'est que le virus va se transformer dans certaines conditions (mutation ou réassortiment) et devenir hautement infectieux pour l'homme et se propager rapidement d'une personne à l'autre. Les experts en santé ont étudié la souche du virus H5N1 pendant plus de 8 ans. La souche du virus est apparue chez l'homme pour la première fois en 1997 à Hong Kong avec 18 cas dont six morts. Depuis la moitié de 2003, la propagation du virus chez la volaille a été la plus grande et la plus grave jamais enregistrée. En décembre 2003, des cas d'infection chez l'homme à la suite de contact avec des oiseaux malades ont été identifiés. Depuis lors, plus de 100 cas chez l'homme ont été confirmés par analyse de laboratoire dans quatre pays asiatiques et plus de la moitié de ces personnes sont mortes. La plupart de ces cas sont apparus chez des enfants et de jeunes adultes bien portants. Si le virus H5N1 évolue sous une forme aussi contagieuse que la grippe normale, on pourrait assister à une pandémie.

Une fois qu'un virus très contagieux apparaît, sa propagation générale est inévitable. Étant donné la fréquence et le volume des voyages aériens internationaux aujourd'hui, le virus risque de se propager rapidement et d'atteindre tous les continents en moins de trois mois. Au cours du siècle précédent, trois pandémies sont apparues : « la grippe espagnole » en 1918, « la

grippe asiatique » en 1957 et la « grippe de Hong Kong » en 1968. La pandémie de 1918 a tué entre 40 et 50 millions de personnes dans le monde. Cette pandémie a été d'une ampleur exceptionnelle et est considérée comme l'une des plus meurtrières de l'histoire de l'humanité. Les autres pandémies ont été plus modérées, avec près de 2 millions de personnes tuées en 1957 et 1 million en 1968.

3. PREPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE EN AFRIQUE

Le risque est grand que le sous-type H5N1 de la grippe aviaire hautement pathogène soit transformé par les oiseaux aquatiques sauvages dans leur migration vers l'Afrique. Certains oiseaux sont actuellement en nidification dans les zones nouvellement affectées du Novosibirsk et de l'Altai en Russie, et ils migreront vers l'Afrique le prochain hiver. Le nombre d'oiseaux migrant vers la région sub-saharienne et venant de la zone palæarctique est estimé à 3,8 milliards, dont 1 million sont des oiseaux aquatiques (Moreau 1972). Plus de 80% de terres émergées en Afrique reçoivent des oiseaux migrants. Il existe quatre points d'entrée (voire fig. 1) :

Le Déroit de Gibraltar. À travers ce couloir, les oiseaux entrent au Maroc, poursuivent leur route à travers la Mauritanie pour passer l'hiver en Afrique de l'Ouest.

La Sicile et Malte. Les oiseaux entrent en Tunisie, poursuivent leur route à travers l'Algérie et la Libye pour se rendre en Afrique de l'Ouest (par le Mali) ou en Afrique centrale (par le Tchad). La plupart des oiseaux utilisent cette voie pour se rendre dans l'Hémisphère nord (La Russie).

La région est de la Méditerranée : Bab al Mandab. Les oiseaux passent par ce couloir et entrent en Afrique par Djibouti et poursuivent leur route à travers l'Éthiopie pour se rendre en Afrique de l'Est.

Le couloir allant du fleuve Jourdain à la vallée du Nil. Ce couloir est considéré comme le plus grand couloir migratoire des oiseaux dans le monde, et il est le principal couloir à l'est entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, qui est régulièrement utilisé par plus d'un million d'oiseaux passant par une série de couloirs à chaque saison. À partir de ce couloir, les oiseaux entrent en Égypte et s'envolent ensuite vers le Soudan, l'Ouganda, le Kenya, la Tanzanie et l'Afrique australe (Malawi, Zimbabwe, Afrique du Sud).

Les oiseaux marins et certains oiseaux côtiers migrent le long de la côte occidentale de l'Afrique en provenance du Maroc, vers la côte australe du continent. Certains passent par le déroit de Gibraltar alors que d'autres s'envolent vers l'ouest du couloir.

Fig. 1 : Principales routes utilisées par les oiseaux migrateurs pour entrer en Afrique

Source : Dr Yossi Leshem

Étant donné les prochaines destinations des oiseaux migrateurs (l'Afrique), on peut aisément penser que le continent est en grand danger. Il convient également de reconnaître que l'Afrique est le continent le moins préparé à lutter contre l'influenza aviaire hautement pathogène. L'apparition du virus aura un impact majeur sur les sources de revenu des populations pauvres des

communautés rurales (en particulier les femmes), qui dépendent de l'élevage de la volaille. La maladie va affecter une grande proportion de la population avicole, notamment les poules, les canards, les oies, les dindes, les pintades, les pigeons, et les autruches ; elle causera de graves préjudices économiques au niveau rural. Le total des pertes provoquées par la mort ou par destruction est estimé à 165 millions de têtes (15% de la population avicole), soit près de 495 millions de dollars.

Les scientifiques s'accordent à dire que la pandémie surviendra absolument, mais on ignore quand. La fourniture en vaccins et en médicaments antiviraux qui sont les deux modes d'intervention les plus importants pour réduire les effets de la maladie et atténuer le nombre de morts dans les cas de pandémie s'avèreront inadéquats dans tous les pays au début de la pandémie et plusieurs mois après. Dans la tendance actuelle, de nombreux pays en voie de développement, notamment les pays africains n'auront pas accès aux vaccins pendant la durée de la pandémie. Selon les estimations prudentes de l'OMS, il y aura 2 à 7,4 millions de décès.

Dans le cas particulier de l'Afrique, les systèmes de production et de commercialisation des volailles rapprochent les hommes des oiseaux. Cela accroît les risques de transmission du virus des oiseaux aux hommes en créant des conditions favorables à l'apparition de la grippe.

Etant donné l'imminence de la menace de l'influenza aviaire hautement pathogène sur le continent, la 7^{ième} Conférence des ministres chargés des ressources animales, tenue entre le 31 octobre et le 4 novembre 2005 à Kigali, (Rwanda), a pris les résolutions suivantes sur la prévention et la lutte contre la grippe aviaire :

Considérant

La situation de la grippe aviaire hautement pathogène dans le monde et sa menace sur le continent africain ;

L'impact de la maladie sur la sécurité alimentaire, les revenus des populations africaines et en particulier les pauvres ;

Les actions déjà entreprises par les organisations internationales, telles que la FAO, l'Office international des épizooties (OIE), et l'OMS dans la coordination de la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène dans les pays infestés ;

La nécessité pour l'Afrique de se doter de moyens adéquats pour faire face à une éventuelle introduction de la maladie sur le continent ;

L'importance de la prochaine conférence sur la grippe aviaire devant se tenir à Genève du 7 au 9 novembre 2005 et organisée sous les auspices de la FAO, de

l'OIE, de l'OMS et de la Banque mondiale en vue de mobiliser les ressources financières pour lutter contre la maladie ;

La Conférence

Entérine les recommandations du symposium sur la grippe aviaire hautement pathogène organisé par l'UA/IBAR en septembre 2005 à Nairobi, validées par la réunion du Comité consultatif du programme panafricain de contrôle des Epizooties (PACE) et la 5^{ème} réunion du Comité exécutif de la plate-forme ALIVE ;

Demande à l'UA/IBAR en collaboration avec la FAO, l'OIE, l'OMS et les autres partenaires, de prendre toutes les mesures nécessaires pour organiser dans un proche avenir une réunion d'évaluer l'efficacité des stratégies préconisées par l'UA/IBAR ;

Invite les pays africains à renforcer leurs capacités dans le domaine de la surveillance des maladies animales, notamment la grippe aviaire hautement pathogène et à se doter de fonds d'intervention d'urgence. Lance un appel aux partenaires au développement pour mobiliser les fonds nécessaires pour appuyer les efforts entrepris aux niveaux national et régional ;

Note avec gratitude l'annonce de la disponibilité des fonds et de l'appui de la FAO, de l'Union européenne, de la Banque mondiale et des autres partenaires bilatéraux de développement, notamment les États-unis d'Amérique ;

Invite les bailleurs de fonds à mobiliser, de toute urgence, les ressources nécessaires pour appuyer les efforts actuellement entrepris par les pays africains aux niveaux national et régional.

En application des résolutions adoptées par la 7^{ème} Conférence des ministres chargé des ressources animales, la Commission de l'Union africaine, à travers l'UA/IBAR, a élaboré un programme d'action global sur les mesures d'urgence à prendre pour la prévention et, à terme, la lutte contre la maladie sur le continent.

4. PLAN D'ACTION DE L'IBAR/UA POUR LA LUTTE CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE

4.1 Au plan national

Trois options possibles :

1. Élimination par abattage systématique de la volaille contaminée

Cette option s'applique dans les pays possédant un système efficace de surveillance épidémiologique et des ressources financières adéquates pour les

indemnisations. Son application permet de contenir rapidement la maladie. Les actions suivantes doivent être entreprises :

- Destruction de la volaille infectée ou à risque (volaille suspectée d'être infectée) ;
- Destruction le plus rapidement possible (dans les 24 heures qui suivent) ;
- Prélèvement d'échantillons à envoyer dans les laboratoires ;
- Vaccination des travailleurs employés pour l'abattage ;
- Destruction de volaille dans des conditions humaines ;
- Enregistrements précis.

2. Elimination par l'utilisation des vaccins

- Destruction des sujets infectés ;
- Utilisation des vaccins sur la population avicole à risque : cela réduit les risques d'infection, élimine le virus et, par conséquent, diminue l'incidence des nouveaux cas et de la charge virale dans l'environnement. Il s'agit d'un outil servant à maximiser la biosécurité ;
- Vaccination en guise de réponse à une poussée de la maladie ;
- vaccination en anneaux ou vaccination des sujets à haut risque.

3. Vaccination dans les zones à haut risque

Vaccination préventive « de base » de toute la population avicole si le risque d'infection est grand et/ou si les conséquences de l'infection sont sérieuses.

Outre ces trois options, il a été mis en place des systèmes de surveillance efficaces de la maladie pour la détection rapide, la notification, la biosécurité, le contrôle des mouvements des oiseaux et de la production avicole et l'élimination des carcasses et du matériel potentiellement infectieux dans des conditions de biosécurité.

4.2 Au niveau régional

L'UA/IBAR a entrepris les activités suivantes :

- Appui aux laboratoires régionaux et recherche épidémiologique ;
- Harmonisation et coordination de toutes les activités de lutte contre la maladie au niveau continental ;
- Adoption de mesures nécessaires pour fournir des fonds d'urgence et des stocks de vaccins aux États membres ;
- Appui à l'élaboration des stratégies nationales pour la prévention et la lutte/éradication ;

- Maintien de la coopération internationale, notamment avec l'OIE et la FAO ;
- Assistance aux États membres dans la préparation de la Conférence des bailleurs de fonds qui se tiendra à Beijing (Chine) en janvier 2006.

Le programme d'action ci-dessus sera réalisé grâce aux activités et aux interventions ci-après :

- La vulgarisation et la sensibilisation sur la grippe aviaire dans les 53 pays membres de l'UA ;
- Le renforcement, aux niveaux national, régional et international de la surveillance de la maladie ;
- Le développement des capacités techniques pour une alerte rapide, une action rapide et un diagnostic expérimental fiable ;
- Ateliers de formation et voyages d'études dans les pays affectés aux fins d'échange d'expériences ;
- Fourniture de stock de vaccins d'urgence ;
- La création d'un Fonds d'urgence pour une intervention rapide en cas d'apparition de la maladie.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2006

Report of African animal resources ministers on avian influenza

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4276>

Downloaded from African Union Common Repository